PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACLOU

DU SAMEDI 10 MAI 2025

Le 10 mai 2025 à 11 h 30, les membres de l'ACLOU se sont réunis au quartier Afrique de l'île aux oiseaux à la cabane de Yann Darriet.

L'Assemblée est présidée par Thierry Dupuch en sa qualité de président, Jean Dubrous, vice-président, Philippe Laura, secrétaire.

Nous sommes 39 présents sur 51 adhérents à ce jour. Aucune condition de quorum n'étant prévue dans les statuts, les décisions seront prises à la majorité plus une voix des personnes présentes et représentées, à jour de leur cotisation.

L'assemblée générale peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour prévu :

- rapport financier,
- rapport moral et bilan des réunions officielles,
- plan de gestion et attributions des cabanes
- questions diverses.

Le président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et particulièrement monsieur le maire de la Teste-de-Buch, Patrick Davet, ainsi que les élus et collaborateurs de la mairie de la Teste venus en force, qui ont aussi participé au nettoyage de l'île effectué le matin.

Le président rend hommage à Sylvette Quancard et à la maman de Christine Mora qui nous ont quittés l'année dernière.

Il informe des changements intervenus dans le bureau : Thierry Dupuch remplace Jean Dubrous (qui devient vice-président) à la présidence, Philippe Laura devient secrétaire en remplacement de Philippe Lautard et Cécilia Dupuch conserve son poste de trésorière.

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2024.

Rapport financier

La trésorière présente le rapport financier qui s'établit comme suit :

Recettes	
88 cotisations	1 320,00
Total recettes	**1 320,00**
Dépenses	
Frais de bouche	263,07
Fleurs obsèques Janine Mora	28,00
Site internet Aclou	157,00 €
Cotisation Caub'arc	80,00
Assurance	128,22
Frais de banque	81,00
Total dépenses	**737,29**
Disponible au 8/06/2024	*8 770,8*
Disponible au 10/05/2025	**9 353,58**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois durant l'année et l'Aclou a participé au Conseil de site qui s'est réuni le 2 avril 2025. Cette réunion, dont le compte rendu est disponible sur le site de l'Aclou, a montré qu'existaient certaines divergences de vue entre la mairie et le Conservatoire du littoral. Il a également acté que le Conservatoire reprenait à son compte l'élaboration de l'actualisation du plan de gestion, initialement confié à la mairie.

Les axes de travail de l'Aclou sur le court et moyen terme sont les suivants :

- œuvrer pour une meilleure implication de l'association dans le processus d'attribution des cabanes, notamment lors de la présélection effectuée par le Conservatoire ;
- faire des propositions pour lutter contre l'érosion, qui menace certaines cabanes, sur la base d'un diagnostic réalisé quartier par quartier.

Le président passe la parole à Patrick Davet, maire de la Teste-de-Buch.

Plan de gestion et relation mairie-Conservatoire

Patrick Davet a reconnu des tensions récentes entre la mairie et le Conservatoire, liées à des interprétations différentes des responsabilités de chacun. Elles ont entraîné notamment le départ du garde Robin Brouat.

La situation s'est récemment améliorée avec un changement d'interlocuteur et le dialogue va reprendre, même si le chemin sera sans doute long. Le maire assure que sa mission est de protéger l'île et ses cabanes, qui sont sur son territoire.

Sandrine Darmanin, directrice du développement durable et des affaires maritimes, explique que l'élaboration du plan de gestion est normalement réalisée par le Conservatoire, mais que son actualisation avait été confié l'année dernière à la mairie. Considérant que les termes de références du travail sortaient du cadre prévu, le Conservatoire a stoppé les travaux en cours confiés à un bureau d'études et a annoncé qu'il réalisera par ses propres moyens l'actualisation du plan de gestion.

À la question de Matthieu Cabaussel concernant la mise à œuvre du plan de gestion et sa participation à sa conception, Patrick Davet répond que la mairie continuera à mettre en œuvre le plan de gestion et souhaite être impliquée dans son élaboration, notamment en prévoyant d'autres actions. Une réunion est prévue le 3 juin prochain entre la mairie et le Conservatoire à ce sujet.

Madame Darmanin souligne que le plan de gestion doit être finalisé avant la fin de l'année sous peine de perdre des subventions (Agence de l'eau, région). En réponse à la question de Godefroy Pascau, elle indique que ces subventions servent notamment à prendre en charge les salaires des gardes.

Entretiens/protection des cabanes et attributions

Jean Dubrous rappelle que vingt après que le Conservatoire ai pris la responsabilité de la gestion de l'île, il y a eu certaines frictions, mais les occupants ont continué à entretenir et restaurer les cabanes, comme ils le faisaient autrefois.

Angélique Tilleul, adjointe déléguée à l'environnement, souligne que la protection des cabanes doit s'appuyer sur la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) car nous sommes en site classé.

Thierry Dupuch déclare être inquiet face aux problèmes d'érosion : les années passent, rien n'est fait, nous devons désormais prendre la main à ce sujet.

Concernant les attributions, le maire souligne la nécessité de rédiger de bons dossiers, la première sélection étant faite par le Conservatoire. La mairie peut y aider. Thierry Dupuch déplore la lecture « scolaire » des dossiers faite par Conservatoire.

Patrick Davet conclut en déclarant que l'île sans l'homme est condamnée à disparaître et qu'il faut faire comprendre cela. Il assure les occupants de cabanes de son soutien, pensant à l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Le président lève la séance à 12 h 30 en invitant les participants à se réunir autour d'un verre offert par la mairie.

Fait à La Teste-de-Buch le 22 mai 2024.

Le président

Thierry Dupuch

Le secrétaire

Philippe Laura